plus grande partie des sujets, — et ceux qui lui viennent des nationalités différentes connaissent et parlent tous le français et, par le fait qu'ils appartiennent à une Congrégation française, ils sont regardés comme Français et contribuent à étendre l'influence de la France.

Notre action à l'étranger peut-elle être considérée comme dénuée d'importance ? Vous allez en juger par ce tableau de nos missions :

Nous évangélisons :

En Afrique, cinq vicariats ou préfectures apostoliques : la colonie de Natal, le Transvaal, l'ancien Etat libre d'Orange, le Basutoland et la Cimbébasie.

En Asie, les diocèses de Jaffna et de Colombo dans l'île de Ceylan.

En Amérique, une province dans les Etats-Unis, avec plusieurs œuvres dans le Mexique ; une province dans le Canada, six diocèses ou vicariats apostoliques : Saint-Boniface, dans le Manitoba, Saint-Albert, dans l'Alberta, New-Westminster, dans la Colombie Britannique ; Prince-Albert, dans la Saskatchewan ; le vicariat de l'Athabaska, le vicariat du Mackenzie.

Les 800 Oblats dispersés dans ces différents pays, plus de cent fois grands comme la France, se sont constamment efforcés de faire connaître et aimer notre pays.

Dans le vicariat de Natal, à Durban et aux environs, une partie de la population venue de l'île Maurice parle le français. C'est en français que les missionnaires exercent le ministère auprès de ces braves gens restés fidèles à leur ancienne mère-patrie.

La plupart des communautés de religieuses appelées par les Oblats en Afrique (comme du reste dans toutes leurs missions) appartiennent à des Congrégations françaises qui ont tout intérêt à faire connaître leur langue, même lorsque son enseignement ne fait pas partie du programme officiel.

Les Français qui ont pris part à la dernière guerre entre les Anglais et les Boers peuvent rendre témoignage que partout où ils ont rencontré des missionnaires et des religieuses ils ont pu parler leur langue.

Pendant cette même guerre, les missionnaires admis dans les deux camps eurent occasion de faire admirer leur dévouement. L'un d'eux s'est tellement distingué que, sur la demande des chefs militaires, le roi d'Angleterre lui a conféré la décoration de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

A Colombo et à Jaffna (île de Ceylan), la langue française est parlée couramment dans les Grand et Petit Séminaires, même par les indigènes, au point qu'un voyageur français qui visite les curiosités du pays est sûr d'être compris s'il s'adresse à un missionnaire.

Au grand collège de Colombo, qui compte environ 700 élèves, le français fait partie du programme des études, et c'est ordinairement le consul français qui donne le prix à l'élève le plus méritant.

Mais c'est surtout en Amérique que l'action des missionnaires Oblats s'exerce en faveur de la France.

Dans la province des Etats-Unis, les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée s'occupent plus spécialement des gens de langue française. C'est en français qu'ils exercent le ministère auprès d'une population de 25 000 à 30 000 âmes. Le français est enseigné comme langue principale dans les écoles paroissiales, cette population tenant à la conserver.

Dans la province du Canada qu'il serait inutile d'énumérer :

Treize résidences françaises où le ministère se fait exclusivement en français.

Treize écoles attachées à ces paroisses où l'on enseigne la langue française comme langue principale à plus de 7000 enfants.

L'Université d'Ottawa, par l'enseignement commercial et classique est donné à la fois en français et en anglais.

Dans les missions du Nord-Ouest, dont quelques-unes sont certainement les plus pénibles qu'on puisse concevoir, les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée possèdent 76 résidences, qui s'étendent de mission en mission où la langue française est employée. Ils tiennent 16 écoles.

Ces dernières années, les évêques et les missionnaires ont eu à soutenir une lutte très vive pour maintenir dans les écoles l'enseignement du français, qu'on avait voulu supprimer. Grâce aux missionnaires, le français est parlé jusqu'à l'Indian Anglais.

Une partie de ces contrées aussi grande comme la France n'a pas d'avenir, à moins qu'on n'y découvre, tout au moins le Yukon, des mines d'or ou autres. Elles ne seront guère habitées que par les sauvages qui vivent de la chasse et de la pêche.

Mais une partie, le centre, le camp Saint-Jean, dépuis quelques années, s'est développé, et des milliers d'émigrants viennent prendre leur part des avantages offerts par une terre neuve qui ne demande qu'à être cultivée pour dommer des moissons abondantes.

Ici encore l'action des missionnaires en faveur de la France ne saurait être mise en doute. Ils ont travaillé à conserver des Canadiens de langue française. Plusieurs d'entre eux ont parcouru le Canada, la France, la Belgique pour établir un courant d'émigration vers un pays qui offre, avec un climat salubre, un sol très riche. Leur rêve est de créer là une « Nouvelle France » avec ses langues, ses mœurs et son caractère. Ils y ont réussi, même une partie assez nombreuse, et si le succès n'a pas été plus grand, ce n'est point faute de zèle et de dévouement.

— Et la conclusion, mon très Révérend Père ?

— Elle est aussi simple que bienfaisante. La Congrégation dans laquelle en France, les œuvres à l'étranger contribuent dans une certaine mesure, même elles ne l'eront par d'autres ouvriers.

La Congrégation continuera d'exister à l'étranger, mais elle changera de caractère. De française qu'elle était, elle devenait italienne, espagnole ou allemande.

Son siège principal sera transféré à l'étranger, ses Supérieurs généraux seront étrangers, étrangers également les directeurs de ses œuvres, étrangers la plupart de ses membres ; action et influence, qu'elle exerçait par la France et en faveur de la France dans toutes les parties du monde seront exercées en faveur d'une nation étrangère.

Telles seront, fatalement, les conséquences de la suppression de la Congrégation en France.

A. Jaud.

LES INCIDENTS DE LONGCHAMP

M. Gérault-Richard vient d'adresser à M. Combes la lettre suivante :

Monsieur le président du Conseil,

Je vous serais obligé d'accepter que je vous questionne, dès la rentrée des Chambres, sur les incidents qui se sont produits samedi dernier, à l'hippodrome de Longchamp.

M. Gérault-Richard a l'intention de proposer la déportation en masse contre ceux qui ont hué son cher Combes.

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'ALGER

UNE ADRESSE A M. REVOIL

M. Rey, conseiller général d'Aumale, a proposé une adresse de regrets et de sympathie à M. Revoil. Le préfet Rostaing s'y est opposé.

M. Rey, soutenu par la majorité, insiste énergiquement.

Finalement, la motion a été votée par 13 voix contre 8 : celles de MM. Begey, député ; Gérente, sénateur, et Carbonnel.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Succès antiministériels

L'*Action libérale populaire* de Morlaix a remporté dimanche, dans cette ville, un brillant succès. Les six candidats au Conseil municipal qu'elle avait présentés aux suffrages des électeurs ont tous été élus avec une forte majorité contre les candidats sectaires de la sous-préfecture.

Parmi ces derniers figurent trois individus qui avaient pris récemment part aux expulsions de religieuses.

—o—

Les deux listes anticlericales, à Chambéry, ont été battues. La liste Descostes et Favier, la liste de ceux qui ont combattu la loi sur les Congrégations, a 10 candidats élus sur 12.

M. Descostes arrive en tête de liste avec 1680 voix.

La liste soutenue par M. Chambon, député, subit une défaite pareille. Le premier en tête de la liste obtient 808 voix.

Le vaincu de la journée est M. Chambon.

—o—

Des élections complémentaires ont eu lieu dimanche à Toulouse.

Il s'agissait de nommer quatre conseillers. M. Rebourg, libéral, a été élu ; les libéraux arrivent en tête de la liste pour le ballottage de trois sièges.

L'ARRESTATION DE M. DE DION

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Durant que se déroulaient dans les rues de Nantes les splendides manifestations que nous racontons d'autre part, le Conseil général de la Loire-Inférieure, qui s'était ajourné au 4 mai, se réunissait à la préfecture.

L'entrée de M. le marquis de Dion dans la salle des séances du Conseil a été l'occasion d'une manifestation en faveur de l'honorable député de la 2e circonscription de Nantes. Ce dernier a été salué à la fois par les acclamations de ses collègues et par celles du public entassé dans l'étroite partie de la salle réservée du public.

La sympathique présidente de l'assemblée départementale n'a pas voulu laisser à d'autres le soin de stigmatiser l'arrestation de son collègue et les procédés outrageants dont il était victime. Il y a, en vendredi et samedi derniers huit jours. Comme conclusion, il a proposé à l'approbation de ses collègues un ordre du jour flétrissant ces procédés et protestant contre l'arrestation du marquis de Dion.

Cet ordre du jour a été voté à une énorme majorité.

Le préfet, bien entendu, n'assistait pas à la séance.

LE FRÈRE DE M. COMBES

Dans une lettre adressée à M. Loubet, à l'occasion de son voyage en Algérie, par un prêtre de Rome, M. l'abbé Lengin, nous trouvons ce passage :

Je suis un modeste prêtre, un vieil Algérien, et ayant eu précédemment d'une certaine clientèle, cette honnête clientèle, comme ces deux charmants, m'ont permis de connaître particulièrement le proche frère de votre premier ministre, M. Combes, et de lui rendre personnellement des services dignes d'un bon chrétien. Il y a huit ans de cela, je ne me serais pas attendu que pour avoir logé, durant deux années, dans ma maison de la place Bandon, toute la famille du frère de notre grand ministre des Cultes, je serais dénoncé un jour par la Providence à rapprocher devant vous, Monsieur le président, ce jeune souvenir du zèle ardent de tous mes malheureux frères dans le Seigneur, sort réservé et voulu en quelque sorte uniquement par le propre frère de celui que j'estimais et que j'ai conduit à sa dernière demeure !

Dans une lettre adressée à M. Loubet, à l'occasion de son voyage en Algérie, par un prêtre de Rome, M. l'abbé Lengin, nous trouvons ce passage :

Je suis un modeste prêtre, un vieil Algérien, et ayant eu précédemment d'une certaine clientèle, cette honnête clientèle, comme ces deux charmants, m'ont permis de connaître particulièrement le proche frère de votre premier ministre, M. Combes, et de lui rendre personnellement des services dignes d'un bon chrétien. Il y a huit ans de cela, je ne me serais pas attendu que pour avoir logé, durant deux années, dans ma maison de la place Bandon, toute la famille du frère de notre grand ministre des Cultes, je serais dénoncé un jour par la Providence à rapprocher devant vous, Monsieur le président, ce jeune souvenir du zèle ardent de tous mes malheureux frères dans le Seigneur, sort réservé et voulu en quelque sorte uniquement par le propre frère de celui que j'estimais et que j'ai conduit à sa dernière demeure !

Edouard VII à Cherbourg

Le train royal arrive à Cherbourg à 6 heures. La batterie du fort Roule le salue des 101 coups réglementaires. L'escadre hisse le grand pavois.

Le train traverse la ville par la voie ferrée stratégique. Sur le parcours, au passage à niveau, les curieux sont nombreux.

Le train entre à l'arsenal. La batterie du Salut tire une nouvelle salve. Edouard VII, en costume d'amiral anglais, descend. Les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs, la musique joue l'hymne britannique, les drapeaux s'inclinent.

L'amiral Touchard s'adresse au roi en ces termes :

Sire, c'est un insigne honneur pour le préfet maritime d'être appelé à saluer Votre Majesté au moment où elle quitte la terre de France. Je ne me permettrais pas de redire au roi, après tant de voix plus autorisées, les sentiments éveillés dans le cœur de la France par la visite de Votre Majesté, et les souhaits du gouvernement de la République. Je prie Votre Majesté de vouloir bien croire que ces sentiments nulle part n'ont été ressentis autant que par les officiers et habitants de la si patriotique cité de Cherbourg. Nous conserverons ici fidèlement le souvenir des hautes fréquentes faites par Sa Majesté la reine Victoria.

C'était une prérogative, dont mes prédécesseurs se montraient justement fiers, de présenter à la vénérée souveraine les souhaits du gouvernement de la République.

Votre Majesté permettra de placer sous cet auguste patronage les respectueux hommages que j'ai l'honneur de vous prier d'agréer de la part de toutes les personnes réunies ici pour la saluer.

Le roi répond qu'il est heureux d'être dans une ville qui a gardé si vivant le souvenir de sa bien-aimée mère. Il a été infiniment sensible à l'accueil que lui a fait la France ; et ce n'est pas sans tristesse qu'il quitte cette terre hospitalière et la cité de Cherbourg.

Edouard VII s'embarque à 6 h. 15 sur le canot du préfet maritime, qui sort de l'arsenal et apparaît bientôt en rade.

A ce moment, tous les navires présents tirent des salves. Le roi Edouard accoste à 6 h. 30 son yacht, où il passera la nuit et qui l'emmènera demain.

Le dîner a été donné à bord du yacht du roi. Il comprenait 36 couverts.

Les invités ont été reçus sur le pont du navire, transformé en salon de réception.

Au dessert, l'amiral Fournier a pris la parole pour porter la santé du roi et lui souhaiter un bon voyage.

Le roi a remercié l'amiral et a exprimé de nouveau la grande satisfaction qu'il éprouve de son séjour en France.

Au concert donné sur la place d'Armes, très bien décorée et illuminée, la musique a joué les hymnes français et anglais.

Le yacht royal est illuminé de feux disposés en bande tricolore à la lisse et de feux puissants placés à l'extrémité des mâts. Tous les autres bâtiments dessinent leurs lignes par l'éclairage électrique.

Un télégramme d'Edouard VII à M. Loubet

Le président de la République a reçu la dépêche suivante du roi d'Angleterre :

Cherbourg, 6 mai.

Président de la République, Paris.

Avant de quitter le sol français, je désire vous remercier encore une fois très chaleureusement pour l'accueil amical que vous et votre gouvernement et le peuple m'ont accordé en France et pendant mon séjour à Paris, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Edouard, Roi.

Réponse de M. Loubet

Le président de la République a envoyé la dépêche suivante au roi d'Angleterre :

Sa Majesté Edouard VII, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, Portsmouth.

Je suis vraiment heureux de la bonne impression que Votre Majesté emporte de son séjour en France, et je la remercie très cordialement des sentiments qu'Elle a bien voulu manifester à l'égard du peuple et du gouvernement français.

Emile Loubet.

—o—

Sir Edmund Monson est reparti pour Paris par l'express de ce matin, accompagné de l'attaché naval, le capitaine de vaisseau Ottley et de l'aide de camp Trubert.

L'amiral de Bréthes était chargé des relations avec la presse, dont tous les membres n'ont eu qu'à se louer de son amabilité.

Le départ

Cherbourg, 5 mai. — L'escadre anglaise a appareillé ce matin, à 8 heures. Le yacht royal est parti à 8 h. 1/2, salué par l'escadre française.

Lorsque le *Victoria-and-Albert* a rejoint les croiseurs anglais, un de ceux-ci a salué le souverain de 101 coups de canon.

Les bâtiments s'éloignent. La navigation est bonne. La mer est calme.

Arrivée à Portsmouth

Portsmouth, 5 mai. — Le yacht royal est arrivé cette après-midi, à une heure, par un temps magnifique.

Les salves d'usage ont salué son arrivée.

Félicitations à l'armée

Le ministre de la Guerre a adressé la lettre suivante au gouverneur militaire de Paris :

Le président de la République et Sa Majesté le roi d'Angleterre me chargent de vous exprimer toute leur satisfaction pour la tenue des troupes et leur belle attitude, tant à la revue de Vincennes que dans les différentes prises d'armes pour les escortes et les services d'honneur.

Je suis heureux de vous transmettre ces félicitations.

Sa Majesté a manifesté le désir que les troupes qui lui ont été présentées aient un jour de repos.

Je vous prie de donner des ordres pour qu'il soit défèré à ce désir.

LE PROCÈS DES PRÉMONTRÉS

A NANTES

Les débats du procès intenté aux sept religieux Prémontrés de Nantes n'ont commencé lundi qu'à 2 h. 20, par l'audition de M. Bernardini, le commissaire qui fut appelé à constater la présence des religieux qui couvent de la rue de la Béraudière. On entend ensuite plusieurs autres témoins qui viennent témoigner des bienfaits que les inculpés répandaient autour d'eux. Tous sont unanimes à protester contre les charges de gendarmerie, de dragons et de police qui ont eu lieu avant l'audience.

« Le Père supérieur, disent-ils, a toujours fait appel au calme, et s'il y a eu des troubles dans la rue, c'est aux mesures violentes prises par la police qu'il faut en faire remonter uniquement la responsabilité. »

Le colonel de Sarthe, le commandant de Lalaubie, rendent hommage aux religieux poursuivis.

« Leur seule politique, dit le colonel de Sarthe, est de faire le bien. »

Après réquisitoire de M. Paillot et plaidoirie de Me Puget, le tribunal a condamné chacun des Pères Prémontrés poursuivis à 50 francs d'amende.

LA MANIFESTATION

La comparution en correctionnelle des Pères Prémontrés a fourni l'occasion, à la population si chrétienne de Nantes, d'affirmer, par une démonstration sans précédent, ses sentiments et sa foi.

Mais la splendide manifestation en faveur des Capucins avait donné l'alarme à la préfecture, d'où, hier, déploiement de troupes considérable qui a suscité des bagarres regrettables et de nombreuses arrestations.

Environ 4000 à 5000 personnes étaient allées prendre les Pères Prémontrés à leur couvent et les escortaient en silence à travers les rues. Beaucoup de magasins avaient fermé en signe de deuil. A toutes les fenêtres, les habitants manifestaient leurs sentiments de sympathie par des vivats et des applaudissements. Tout allait sans encombre quand, place Louis XVI, les dragons et les gendarmes à cheval reçurent l'ordre de charger les manifestants s'ils ne voulaient se séparer ; de nouvelles charges eurent lieu au bas de la rue du Calvaire, puis autour de la place du Palais-de-Justice sur laquelle réussirent à pénétrer 200 à 300 personnes à la suite des religieux. A un moment donné, les barrages allaient céder. Le commissaire du quartier dut faire les trois sommations réglementaires, une collision sanglante put ainsi être évitée, mais l'effervescence resta considérable.

Pendant que ces faits se passaient au dehors, les religieux entraînent au Palais avec les quelques amis qui leur faisaient cortège et avaient réussi à pénétrer à leur suite sur la place.

LE RETOUR AU COUVENT

(De notre correspondant particulier)

Le retour des Pères Prémontrés à leur couvent de l'avenue de la Béraudière a été une véritable marche triomphale. La manifestation qui s'est organisée à leur sortie du Palais de Justice ne comprenait pas moins de 5 à 7000 personnes ; et toutes les fenêtres, sur le parcours suivi par cet imposant cortège, étaient bondées de monde. Les uns battaient des mains ; d'autres agitaient leurs mouchoirs ; d'autres encore, tout comme à l'aller, jetaient des fleurs.

C'était un spectacle inoubliable.

Sans l'intervention de la police et de la gendarmerie, tout se fut passé sans encombre.

Les ordres donnés étaient d'ailleurs invraisemblables. C'est ainsi qu'à un moment donné la tête du cortège se trouve enfermée dans la rue de l'Evêché, entre deux barrages de gendarmes à cheval. Une bousculade inouïe se produit. Des vitres volent en éclats ; le Père supérieur roule à terre avec plusieurs manifestants. Il est légèrement blessé et on doit le faire monter en voiture pour rentrer au couvent.

Une poussée formidable déborde enfin les deux lignes de gendarmes, et la manifestation, forte, à ce moment, de 15 000 personnes environ, gagne la rue Saint-Clément aux cris répétés de : « A bas Mélitas ! (c'est le nom du préfet). Vivent les Pères ! »

La marche triomphale va, désormais, se poursuivre sans encombre. Quand les Pères arrivent au couvent, une délicate surprise les attend ; en leur absence, un superbe arc de triomphe a été dressé. Un groupe de femmes entonne des cantiques, et un groupe de contre-manifestants qui tente de pénétrer dans la cour de l'établissement est repoussé.

Enfin, voici les religieux rentrés chez eux ; des acclamations saluent leur retour, et un salut solennel est donné qui termine dignement cette manifestation.

Au cours de cette journée et des multiples incidents qui se sont produits, on a beaucoup remarqué que seules, la gendarmerie et la police se livraient à des brutalités sur la foule inoffensive. Les chefs des escadrons de dragons qui en avait mobilisés n'ont point voulu encourir semblables reproches. Ils exécutaient les ordres reçus, et rien de plus.

LES OBLATS

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'APT

Les Oblats de Marie-Immaculée de Notre-Dame des Lumières ont comparu devant le tribunal correctionnel d'Apt.

L'assignation ne leur accordait que cinq jours. C'est pourquoi ils n'ont pu avertir leur avocat qu'au dernier moment. Celui-ci, pris à l'improviste, a fait solliciter un délai de huitaine, que le procureur de la République a refusé de accorder.

C'est en présence de ce refus que les Oblats ont demandé au tribunal lui-même d'attendre pour les juger qu'ils eussent auprès d'eux leur avocat.

Les juges n'ayant pas pris leur demande en considération, les religieux ont quitté la salle d'audience séance tenante, et se sont laissé condamner par défaut.

Ils ont voulu montrer par leur présence qu'ils sont respectueux de la justice de leur pays. Mais du moment où on leur refusait les moyens de défense qu'on accorde même aux plus vulgaires criminels, ils ont tenu à prouver par leur départ qu'ils ont droit, eux aussi, à être respectés.

Le jugement par défaut qui a été porté contre eux les a condamnés, chacun à 100 francs d'amende et quinze jours de prison sans sursis.

Il va sans dire que les Oblats de Notre-Dame des Lumières ont fait opposition à ce jugement.

CONTRE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Une nouvelle instruction vient d'être ordonnée par le Parquet de Lyon contre les anciens Frères du Sacré-Cœur qui dirigent dans le Rhône trois établissements d'enseignement, à Lyon, à Saint-Cyr, au Mont-d'Or et à Morsant.

Ces anciens religieux sont régulièrement sécularisés.

GUILLAUME II A ROME

LA VISITE AU MONT-CASSIN

Rome, 5 mai. — Ce matin, à 9 heures, sont partis l'empereur, le roi, les deux princes impériaux et les princes italiens pour le Mont Cassin, où ils arrivent à midi.

De la gare de Cassin, où ils sont reçus par le ministre M. Nasi, pour monter à l'historique abbaye, il faut près de deux heures de voiture.

Les Bénédictins feront à l'empereur allemand l'accueil le plus chaleureux, Guillaume II ayant toujours manifesté et de manière très éclatante, la plus grande sympathie à l'Ordre.

Les souverains et les princes seront reçus au pied du grand escalier de l'abbaye par le P. Krug, Abbé général, et le P. Latil, qui est en quelque sorte le maître des cérémonies du couvent.

Le P. Latil est Français. C'est le seul Père Français qui soit au Mont Cassin.

Guillaume II et Victor-Emmanuel III visiteront le monastère, les archives et la bibliothèque.

On thé leur sera ensuite servi. Les Bénédictins offriront à l'empereur un recueil de documents inédits sur le règne de Frédéric II, en réponse au don fait par Guillaume II au monastère du grand ouvrage sur les monuments de l'histoire d'Allemagne.

Les souverains seront de retour à Rome à 4 heures.

Ce soir, grande réception au Capitole. Les invitations ont été faites par le municipalité d'accord avec la maison royale, qui a choisi toutes les personnes qui ne sont pas admises aux réceptions de la cour. (Temps.)

EN ALGÉRIE

M. Jonnart, dont la nomination a été signée au Conseil des ministres de ce matin, comptait rendre immédiatement à Alger.

Il convoquera à très bref délai, aussitôt que la session des Conseils généraux, qui a duré six journées, sera terminée, l'assemblée des délégations financières pour la discussion et le vote du budget de 1904.

Il entendu que le Conseil d'Etat ajournera l'examen des projets de décrets dont il est saisi, relativement à l'organisation des services du Sud, jusqu'à ce que le nouveau gouverneur général ait pu formuler son avis sur cette importante question.

Et ce qui concerne les autres projets de réformes dont s'occupe actuellement l'administration algérienne, la plupart avaient été préconisés par M. Jonnart lui-même, lors de son premier séjour à Alger, les solutions ne subiront aucun retard du fait de changement de gouverneur.

M. Jonnart emmènera avec lui le personnel de son cabinet civil, qui se composera uniquement d'un secrétaire d'ambassade, d'un auditeur au Conseil d'Etat, et d'un conseiller de préfecture, chef du secrétariat.

Au nombre de ses officiers d'ordonnance figure de nouveau un officier indigène, Hadj Ben Ghaoui, du cercle de Djelfa, et petit-fils du bach-agha, El bel Larech, qui fut tué au service de la France.

CONTRE LA TUBERCULOSE

Aujourd'hui, deuxième journée de la réunion des membres du bureau international de la tuberculose. Ce matin a eu lieu une séance privée dans la salle du Conseil de la Faculté de médecine.

Cette après-midi, séance publique, sous la présidence de M. Casimir Perier, dans la salle de la Société de géographie. Ce soir, dîner intime au restaurant Vefour.

Le bureau du Conseil municipal reçoit aujourd'hui, à 5 h. 1/2, dans le cabinet du président du Conseil, les membres du Congrès international de la tuberculose.

AVIS DIVERS

La Chapelle-Antiaque. — Pèlerinage Bernadette Grolier sera à La Chapelle-Vaucluse (Orne), siège de l'œuvre expiatoire, le 21 juin, par le train spécial des chemins de fer, et aux prix réduits. Indulgence de 300 jours pour chaque jour passé à cette intention. A cette indulgence seront ajoutées celles de Bernadette et de sainte Brigitte, pour les trois qui auront chemin de fer et entre en matière solide, et chaque jour, les différences du chemin de la croix et de la sainte Mort.

HOMMAGE AU R. P. PICARD

La *Civiltà cattolica*, dont on sait l'autorité, consacre au vénéré défunt une page remarquable d'où nous extrayons les passages suivants :

Agenouillés dans la prière au bord de sa tombe, nous nous unissons à ses fils pour payer un tribut de vénération au saint religieux, à l'athlète qui sut accomplir tant d'œuvres et endurer tant de souffrances pour Dieu et son Eglise.

Qu'il suffise, pour montrer combien fécond fut son génie, de rappeler quelques-unes des œuvres principales auxquelles il donna vie et impulsion par son zèle, son activité et un don admirable d'initiative qui le poussait à des entreprises toujours plus grandes, avec la plus entière confiance en Dieu et la plus généreuse abnégation de lui-même. C'est à lui qu'on doit l'association de Notre-Dame de Salut, l'archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption pour l'union des Eglises orientales, l'institution des pèlerinages nationaux à Rome, à Lourdes, à Jérusalem, la création des Œuvres de mer pour les marins, en particulier pour les pauvres pêcheurs des côtes d'Islande et d'Amérique avec des navires-hôpitaux, etc. ; la fondation de la *Croix* et de la Maison de la Bonne Presse que nous n'hésitons pas à mettre au nombre des œuvres les plus capitales (principalissime de nos jours. Quelle immense somme de travail et de bien due à l'action d'un seul homme !

Personne ne saurait à coup sûr méconnaître dans quelles proportions remarquables se sont développées un bon nombre de ces œuvres. Pour ne faire mention que de ce que nous avons raconté dans la *Civiltà cattolica* (S. XVII, q. 250), nous rappellerons l'active propagande de la *Croix* quotidienne de Paris, à 200 000 exemplaires ; celle bien plus étendue des *Croix* suppléments en province, l'édition de la *Croix du dimanche*, à 520 000 exemplaires ; la *Vie des Saints*, à 120 000 exemplaires ; le *Pèlerin*, à 220 000 exemplaires (!) ; et ainsi, proportion gardée, des autres périodiques de la maison de la Bonne Presse, comme les *Contemporaines*, les *Causeries du dimanche*, les *Questions actuelles*, le *Noël* pour les enfants, les *Conférences* pour les ouvriers, le *Laboureur* pour les agriculteurs, le *Mois pittoresque* pour les personnes instruites, le *Cosmos* pour les personnes abonnées aux sciences, le *Bulletin des missions*, les *Echos d'Orient* et dix autres encore pour toutes les classes, tous les âges, partout enfin où se trouve un bon sentiment à favoriser, une idée bonne à développer, avant tout et par-dessus tout un principe chrétien à défendre et à inculquer. On peut affirmer sans hésitation aucune que le R. P. Picard a été l'un des apôtres qui ont le plus contribué en France au mouvement catholique de ces trente dernières années, particulièrement par l'action populaire et le développement du Saint Siège.

Que sa mémoire soit pour les bénédictins de son esprit un nouveau lien qui les fortifie, un lien que ne puissent briser ni l'iniquité des lois ni la tyrannie de la force.

Service funèbre pour Mgr Larue

Ce matin, en l'église Saint-Philippe du Roule, a été célébré un service solennel pour le repos de l'âme de S. G. Mgr Larue, ancien évêque de Langres, archevêque titulaire de Pérusse.

M. l'abbé Pinet, premier vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle et ami personnel du prélat défunt, officiait. L'absoute a été donnée par S. G. Mgr Poteron, évêque de Jéricho.

S. Em. le cardinal Richard était représenté par M. l'abbé Thomas, vicaire général, et S. Exc. le nonce apostolique, par Mgr Rauscher de Blanche, conseiller de la nonciature.

Pendant la cérémonie, des chants funèbres ont été exécutés, parmi lesquels un *Kyrie* de Beethoven, et l'*O Domine* de Mengoz.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

M. Cagnoncle, à Saint-Quentin, le 4 mai, à 104 ans. — M. le Dr Louis Degroote, à Esquelbecq (Nord), le 29 avril à 80 ans. — Mme Vve Eugène Coquet, à Ecajeul (Calvados), le 2 mai, à 68 ans. — Mme Vve Parrand, à Soissons, le 30 avril, à 89 ans. — M. Alfred Lendry, détonnier des Ordres des avocats, à Barbezieux (Charente), le 2 mai, à 63 ans. — Mme Albert Hermery, à Saint-Quentin, le 1er mai, à 47 ans. — Mlle Aline Cousin, le 3 mai, à Saint-Omer, à 26 ans. — Mme Vve Armand Ledé, le 30 avril, à 65 ans. — Mlle Hélène Petit, à La Ferrière-aux-Etangs, M. Pabbé Bernard, curé de la Malmaison (Aisne), à 18 ans.

OUVRIERS DE MARIE, SOYEZ NOS PARENTS (300 jours d'indulgences)

EN AVANT !

Les catholiques estiment avec raison qu'il est grand temps d'organiser une diffusion à outrance de la bonne presse. De tous côtés, nous recevons des lettres nous demandant les premiers renseignements nécessaires pour commencer.

Partout on se met à l'œuvre.

Le résultat, c'est la fondation de 63 nouveaux centres de diffusion pour la seule dernière quinzaine.

Dans les départements de la Meuse, Saône-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Maine-et-Loire, Ain, Dordogne, on travaille avec particulière ardeur.

—o—

Il nous restions en cette énumération quelques chiffres inexacts (N. D. L. R.).

FEUILLETON DE LA CROIX DU 6 MAI 1903 — 56 —

TERRE NOUVELLE

Ça mordait, mon gars, ça mordait. Tu devines que j'accepte son invitation, non sans lui faire remarquer, cependant, que j'étais très occupé en ce moment, et que c'était uniquement pour l'obliger. Je l'ai vu hier. Cette fois il avait recouvré l'usage de sa langue, le vieux. Nous avons toute la soirée eu une conversation inénarrable. Si je pouvais t'en rapporter les termes exacts, tu ne résisterais pas à un rire fou, quoique tu m'aies l'air rudement sérieux aujourd'hui, on dirait que tu trembles, hein, tu es pâle !

— Mais, du tout, continuez, je vous en prie.

— Ah ! mon pauvre gars ! c'est de jolie que tu souffres. Le père Malron, après toutes sortes de préambules, me demanda si tes récoltes étaient aussi bonnes qu'on le prétendait dans la commune, si tu avais réalisé de gros bénéfices sur tes blés, si tes vignes promettaient, si tu avais des dettes, si M. Remoulat n'avait pas l'intention de te remplacer : un véritable interrogatoire de juge d'instruction, quoi ! Ah ! le madré ! Je répondis exactement, sans dorer la situation, sans donner prise non plus à de vaines craintes, je lui affirmai que ton domaine, à moins de catastrophes, devait logiquement rapporter, chaque année, en moyenne, au moins autant que cette année. Je lui prouvai chiffres en main, à l'aide d'une démonstration qui ne laisse pas que de l'ébranler un peu. Il finit par s'informer de la qualité de tes cochons.

— J'ai besoin, dit-il, de deux ou trois porcelets, en aurais-tu à vendre ?

— Justement, répondis-je, et ils sont d'une race excellente.

— Ça tombe bien en ce cas ; j'irai les voir demain.

— Il va venir ce soir ! s'exclama Jean.

— Mais oui. Tu ne lui feras pas cette tête de nuitée, je suppose. D'autant plus qu'il ne faut pas croire tous les obstacles vaincus, le mariage décidé. A moins d'être naïf comme un lapin, personne ne prendrait au sérieux le prétexte de Malron ; évidemment, il sera question d'autre chose entre vous que des nourrains. Mais nous avons affaire à forte partie, ses préjugés ne seront complètement dissipés, je crois, que lorsqu'il aura vu, à l'œuvre encore l'année prochaine.

— Nous réussirons mieux.

— Je l'espère.

— Vers quelle heure doit-il arriver ?

— Pas avant 4 heures.

Auroucet, qui, cette après-midi, était à lier la paille, vint saluer M. Lepage.

— Tiens, dit-il en remarquant une rose blanche à sa boutonnière, vous êtes donc royaliste ?

— Moi, répliqua l'ancien instituteur en souriant, je suis botaniste !

Le cantonnier gardait d'ancienneté idées révolutionnaires et antireligieuses qu'il avait perdues en apprenant à lire chez M. Lepage, vers sa quarantième année ; un fond d'acrimonie contre tout ce qui n'était pas rouge vif.

Ne sachant que répondre au bon mot de son maître, qu'il respectait d'ailleurs profondément, il détourna la conversation.

— Bien ce que nous aurons de l'eau ? dit-il. Moi, j'ai grand'peur demain ; voyez comme les volailles se pouillent : c'est un signe infaillible.

— Qu'elle tombe donc, elle ne fera pas de mal ! D'ailleurs vous connaissez le proverbe :

Pluie d'août
Donne miel et bon moût.

Une femme s'approcha du groupe.

— Bonjour, Messieurs. Me permettez-vous de ramasser de la balle d'avoine ?

— Autant que vous voudrez, mère Guite, répondirent à la fois Jean et M. Lepage.

— C'est pour des oreillers et des traversins, ajouta Auroucet quand elle fut partie ; la pauvre, pour se payer des pleintits de plume, elle est comme moi, elle n'a pas plus de louis qu'un crapaud a de puces.

Il s'en alla rapidement, appelé par ses compagnons, qui lui reprochaient d'avoir laissé passer son tour.

— A propos, dit M. Lepage, j'oubliais, j'ai vu également hier le père Lormeau. Il m'a chargé de te souhaiter le bonjour. Heureusement qu'il a des revenus, celui-là, car la destinée ne l'a pas épargné non plus.

— Oui, je sais.

— Il était un peu ému. Il m'a raconté ses infortunes d'une façon si drôle, que, j'ai honte, mais c'est comme ça, j'avais plutôt envie de rire.

— J'ai eu bien du malheur cette année, me dit-il. J'ai perdu deux bœufs et ma jument, sans compter la Toinette qui est morte au commencement des fauchailles. On ne m'y reprendra plus à garder chez moi des poules qui chantent le jeu !

— Il me faudrait ramuer mon blé là-haut, reprit Jean au bout d'un instant, pour faire de la place à l'avoine que t'on bat en ce moment ; si vous voulez mesurer en m'attendant. Êtes-vous pressé ?

— Pas du tout, tu plaisantes....

M. Lepage n'avait pas rempli quatre sacs que Françoise venait le chercher.

— Le père Malron vous demande, il arrive par la traverse. Jeanne est avec lui. En voilà une surprise !

Et comme ils marchaient côte à côte, elle lui glissa dans l'oreille :

— C'est vous qui avez converti le vieux, merci. Il n'a pas l'air très à son aise. Je l'ai averti que mon frère était au grenier ; mais quand il a su que vous étiez là, il a voulu d'abord vous serrer la main. Tenez....

— Bonjour, Monsieur Lepage.

— Bonjour, Monsieur Malron.

— Eh bien, me voilà ! Je ne suis pas en retard, hein ! J'ai amené la petite avec moi, elle sort si peu. Et puis, elle passera la soirée en compagnie de Françoise ; il y a si longtemps qu'elle en avait envie.

— Parfaitement. Vous lui visiter tout de suite les nourrains ? Jean est au grenier, je vais l'appeler.

— Oh ! nous avons le temps ! Si nous montions voir ce blé....

— C'est très facile.

— Ils mirent deux longues minutes à franchir les quelques mètres qui les séparaient de l'auvent où aboutissait l'escalier. Malron avançait à pas lourds, hésitants. Allait-il réussir ? M. Lepage le suivait, en s'efforçant d'avoir l'attitude la plus naturelle possible. Dans l'escalier, il dut passer le premier, cependant pour montrer le chemin. Le vieux semblait avoir dix kilos de plomb à chaque soulier. Il se cognait aux murs, butait contre les marches. A la dernière, il se raidit, leva la tête, arrogant.

Son regard ne croise point celui de Jean Massé. Il n'avait devant lui que du blé, de l'or, une énorme quantité d'or. La masse s'étendait sur la longueur du grenier et atteignait presque le toit. Des rais de soleil filtrent par les lucarnes entrebâillées tombaient dessus en jets de flammes, la fondaient par transparence, comme pour bien montrer la pureté